

Ouverture Sur SORNAC

Bulletin Communal n° 61

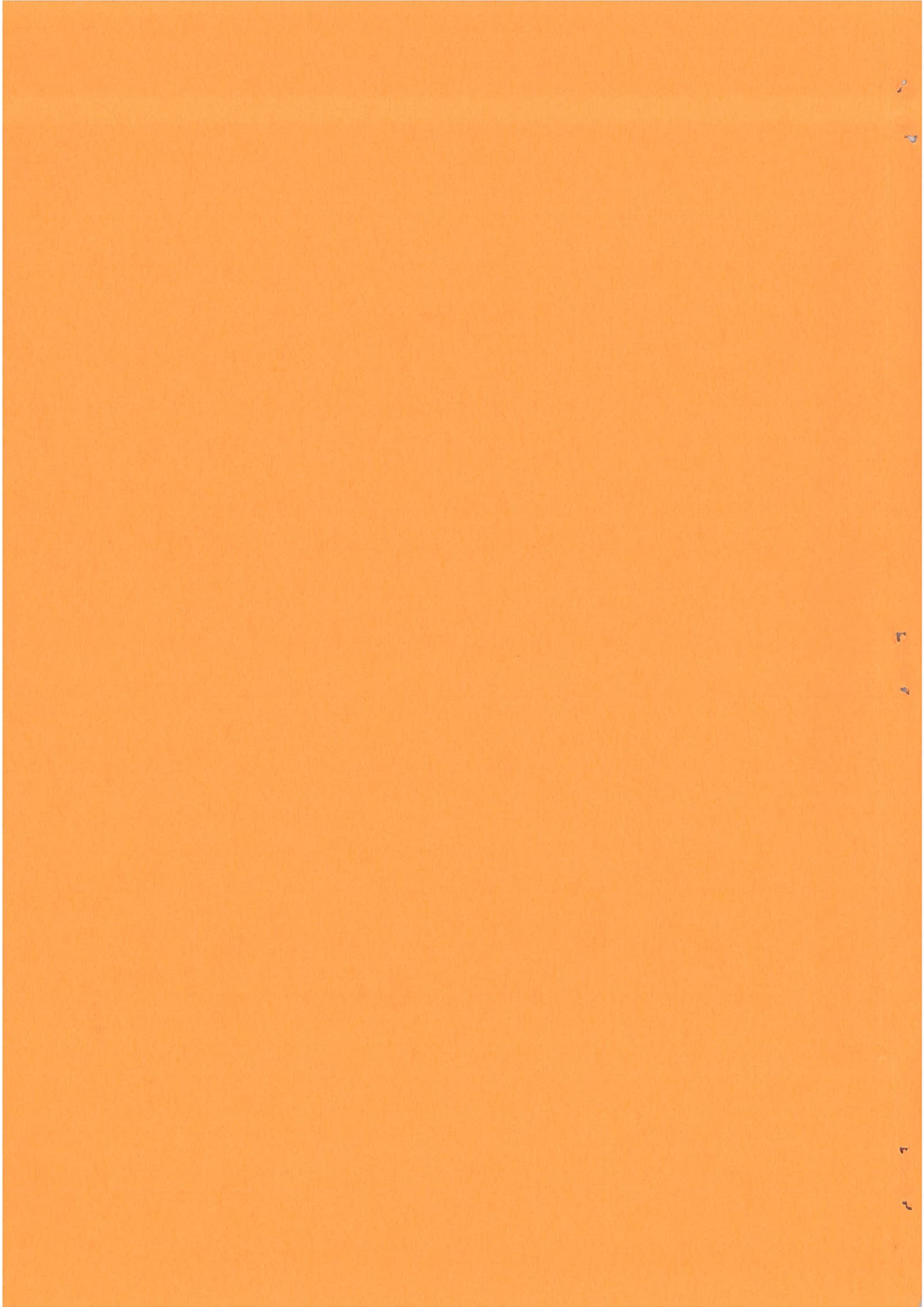
Janvier 2005



Sommaire

Le Mot du Maire	page 1
État Civil	page 2
Conseil Municipal	page 4
Informations communales	page 6
Vos Démarches	page 12
Informations diverses	page 13
Revue de Presse	page 16
Nos Associations	page 19
Services et Commerces	page 25
La Plume du Poète	page 26







Janvier touche à sa fin, 2005 est bien amorcé.

Les projets vont enfin prendre forme. Les travaux de la Maison de Retraite commenceront fin février, ceux de la route des Bouyges devraient être engagés d'ici le printemps et la restauration des cours d'école pendant les grandes vacances scolaires.

La Communauté de Communes va procéder au curage des fossés de la route de Clamoudeix à Laval et de la route de Beaune, suivra pour cette dernière le revêtement et l'installation de ralentisseurs à la hauteur des Tamaris.

Parmi les faits marquants de 2004 je voudrai rappeler l'inauguration de la Croix de Lorraine en septembre à l'Aire de la Corrèze sur l'Autoroute 89 avec l'accord unanime de toutes les Associations de Résistants et Combattants de la Corrèze à l'occasion du 60ème anniversaire du Débarquement.

2004 s'est terminé tragiquement avec le séisme de l'Asie du Sud Est. Une urne est à la Mairie pour ceux et celles qui voudraient encore faire des dons par l'intermédiaire de la Croix Rouge.

Je pense qu'il n'est pas trop tard pour vous souhaiter avec le Conseil Municipal à tous et à chacun une Bonne et Heureuse Année 2005.

Luce Mallepeyre



Etat Civil

Bienvenue aux bébés...

Le 31 Mai 2004 est née à Paris, Capucine, Angélique GUIRAUD, fille de Cédric et Angélique GUIRAUD et arrière petite-fille de Madame Denise PLANET.

Le 18 Septembre 2004 est née à Ussel, Marion MALETERRE, fille de Monsieur et Madame MALETERRE et petite-fille de Monsieur et Madame Roger GOUYON.

Le 5 Décembre 2004 est né à Tulle, Jean, Antonin, Jérôme GORSE, fils de Monsieur et Madame GORSE et petite-fils de Monsieur et Madame Jérôme MANGANE.

X Le 4 Janvier 2005 est née à Ussel, Ninon DEZALY, fille de Dominique et Stéphanie DEZALY et petite-fille de Monsieur Denis DEZALY.

Félicitations aux parents et tous nos vœux de prospérité aux bébés

Ils nous ont quittés...

Le 9 Octobre 2004, est décédée à Ussel, Denise, Jeanne, Amélie MAURY, veuve AUDOUZE, domiciliée 16, rue des Écoles à Sornac, à l'âge de 90 ans.

Le 11 Octobre 2004, est décédée à Ussel, Marie-Antoinette, Léonie, Madeleine REBIERE, domiciliée à Peyroux à Sornac, à l'âge de 94 ans.

Le 24 Octobre 2004, est décédée à Sornac, Denise MAGENOUX, veuve BROCH, domiciliée 2, route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 76 ans.

Le 24 Décembre 2004, est décédée à Sornac, Berthe EYBOULET, veuve ROUBEIX, domiciliée 2, route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 84 ans.

Le 26 Décembre 2004, est décédée à Brive, Marthe AUDOUZE, née MOREL, domiciliée à Brive, à l'âge de 90 ans.

Le 29 Décembre 2004, est décédée à Ussel, Marie-Thérèse VAYRE, épouse BOUILLAGUET, domiciliée 6, rue Antoine Brigouleix à Sornac, à l'âge de 82 ans.

Le 31 Décembre 2004, est décédé à Ussel, Michel GUILLONNEAU, domiciliée 9, rue de la République à Sornac, à l'âge de 71 ans.

Le 5 Janvier 2005, est décédée à Vermouillet (78), Marie TAVERT, née BAUVIT, à l'âge de 96 ans.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.



Conseils Municipaux

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2004

- Remplacement de Mme Peyrat et de Mr Queyroux

Mme Peyrat et Mr Queyroux ayant démissionné de leur mandat de conseiller municipal, sont remplacés au sein des différentes structures :

- *CCAS* : Mr Vidal et Mr Métadier
- *Centre de loisirs sans hébergement* :
Titulaires : Mr Métadier et Mr Pechberty
Suppléants : Mr Loge et Mr Joanel
- *Syndicat d'initiative* : Mr Vinzant

- Décision modificative

Le Conseil Municipal prend une décision modificative afin de financer le projet de la Maison Marouby évalué à 161 000,00 € HT.

Néanmoins, il demande que ce devis soit revu à la baisse avec l'architecte et les entreprises.

Ce projet devrait bénéficier de subventions à hauteur de 36 612,00 €.

- Raccordement au réseau d'eau potable du Moulin de Beyssac et du Maureix

Le Conseil Municipal accepte la réalisation en régie des travaux de raccordement au réseau d'eau du Moulin de Beyssac et du Maureix pour 5 316,09 € HT et 3 238,96 € HT et décide de faire participer les demandeurs à hauteur de 50 %.

- Aménagement du plan d'eau

Afin de remédier au problème de cyanobactéries, le Conseil Municipal autorise son Maire à consulter des cabinets chargés d'étudier les causes de prolifération de celles-ci et de définir les travaux d'aménagement d'un moine imposé par la réglementation.

Devenir d'un poste d'agent administratif contractuel mis à disposition partiellement de l'Office du Tourisme

Pour prendre le relais du contrat emploi jeune qui se termine le 30 juin 2005, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent administratif à mi-temps chargé d'assumer les missions effectuées pour le compte de la Mairie.

Concernant les missions relevant de l'Office de Tourisme, cette question doit être étudiée au niveau de la Communauté de Communes, compétente en la matière.

- Adoption de la Charte Qualité de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Le Conseil municipal adopte la charte Qualité de l'Agence de l'Eau Adour Garonne afin de pouvoir bénéficier de ses subventions.

- Réfection de la cour de l'école

Le Conseil Municipal accepte la réalisation de travaux de collecte des eaux pluviales, de réfection du réseau d'eau potable et de réfection de la couche de surface.

Ces travaux sont estimés à 10 000,00 € TTC pour le budget eau et assainissement et 21 500,00 € TTC pour le budget principal.

- Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité

Au vu des responsabilités nouvelles devant être assumées par l'ACMO, le Conseil Municipal vote une indemnité d'administration et de technicité au profit de celui-ci.

- Questions diverses

- Location du Point Phone du camping : le Conseil Municipal accepte de payer la redevance de France Télécom afin de conserver le point phone très utilisé par les résidents des Centres Educatifs du Limousin et par les campeurs.

- Facturation de la vaisselle cassée dans les gîtes : le Conseil Municipal décide que désormais la vaisselle cassée sera facturée et non plus remplacée par les locataires.

- Décision du maire

Renouvellement du contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel permanent : maladie, décès, incapacité, invalidité, maternité, accident ou maladie imputable au service.

- Divers

Demande d'intervention auprès d'EDF afin qu'ils coupent les branches et les arbres qui risquent d'endommager les lignes électriques de moyenne tension.



Infos Communales

Location de salles

- La salle du Club des Mille Sources ne pourra plus être prêtée occasionnellement, son usage est désormais réservé au club et au centre de loisirs.
- La salle polyvalente doit être réservée auprès de la Mairie ; un contrat de location sera établi même en cas de prêt à titre gratuit (pour les associations).

Toute salle prêtée doit être rendue propre et les clés ramenées à la Mairie.

Indice des fermages

L'indice de fermage pour le département de la Corrèze est constaté pour 2004 à la valeur de 109,20 soit une variation de +1,20% par rapport à l'année précédente.

Cet indice est applicable pour les échéances annuelles du 1er octobre 2004 au 30 septembre 2005.

L'arrêté préfectoral est consultable dans sa totalité à la Mairie.

Internet

Dans le cadre du programme Dorsal mis en place par le Département et la Région, la Commune de Sornac devrait bénéficier du haut-débit en 2005 ou 2006.

La Commune n'est responsable que des canalisations avant compteurs, par conséquent pour tout problème de fuite dans les habitations nous vous conseillons de vous adresser directement à un plombier.

De même, pour toute réclamation relative à l'entretien des bâtiments HLM, vous devez contacter l'office HLM au 05.55.29.55.29 ou Mme Neuville au 05.55.95.28.07.

Circuit de déneigement

Déneigement assuré par Mr Lucien Gouyon :

Laval, Pons + CAT, Clamoudeix-Fronsergues, Bel Air, Beyssac, Les Entours, Malpouge, Le Montely, Les Valettes, Reyssac, Le Ménestrol, Gendarmerie, La Vialle, Champ de la Croix, Les Sagnoles, Eyragne, Les Annouillards, La Fage, Mont la Pinte, Chateix, La Barbaud, Le Moeuf, Route de Malpouge jusqu'à Feyssac, Les Chazeaux.

Déneigement assuré par les employés communaux :

Sornac, Bois de Pras, route des Nozières, Peyroux, Beaune, Combret, Le Monteil, Recounergues, la MAS, route du camping, le CAT, lotissement les Sagnes, rue du Puy Chabanier, route des Bouyges, rue de la Croix de May, impasse des Bessades, Centre de Secours, place de la Poste, place de l'Eglise, chemin du Lavoir, passage du Champ de Foire, chemin du Verdier, rue de la République, Guillerin.

IL EST RAPPELÉ AUX HABITANTS NOTAMMENT AUX AGRICULTEURS QU'AUCUN OBSTACLE (EXEMPLE : FICELLES...) NE DOIT ETRE MIS SUR LES BAS-COTE AFIN DE NE PAS GENER LE DÉBROUSSAILLAGE EFFECTUE PAR LE SIVOM.

PERMANENCES 2005

▪ PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation)

- | | | |
|-------------------|----------------------|--------------------|
| - mardi 8 février | - mardi 3 mai | - mardi 8 novembre |
| - mardi 8 mars | - mardi 7 juin | - mardi 6 décembre |
| - mardi 5 avril | - mardi 13 septembre | |

à partir de 8H30 à la Mairie de Sornac sur rendez-vous uniquement en téléphonant au 05.55.96.27.69.

▪ ADAPAC (Association Départementale pour l'Aide à Domicile aux Personnes Agées)

- | | | |
|--------------------|----------------------|---------------------|
| - mardi 25 janvier | - mardi 17 mai | - mardi 25 octobre |
| - mardi 15 février | - mardi 21 juin | - mardi 13 décembre |
| - mardi 22 mars | - mardi 23 août | |
| - mardi 26 avril | - mardi 20 septembre | |

de 14H00 à 15H00 à la Mairie de Sornac. Responsable du secteur : Mme Chantal Miomandre, Tél. : 05.55.72.57.87

- Assistante sociale, Madame Moncourier (permanence côté appartement des instituteurs)
le mercredi de 13H30 à 16H30
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corrèze :
le 2ème et 4ème mardi du mois de 14H00 à 16H00 à la Mairie de Sornac
- Instance de Coordination Gériatrique, Madame Nattero
le mardi de 14H00 à 15H00 à la Mairie de Sornac
Tél. 05.55.95.35.58—Melle Christel Martin



Dorénavant, la Mairie récoltera les bouchons en plastique d'eau minérale, gazeuse, de boissons gazeuses et de bouteilles de lait pour l'association « Un Bouchon : un Sourire » parrainée par Jean-Marie Bigard.

Les bouchons récoltés seront vendus à une entreprise de recyclage. L'argent récolté permet d'acheter des fauteuils-roulants, des lits à des personnes handicapées et de financer le fonctionnement d'un pensionnat à Madagascar.

N'oubliez pas de rapporter vos bouchons
plastiques à la Mairie de Sornac.

LE JOURNAL « LA MONTAGNE » EST MIS A
DISPOSITION DES SORNACOIS LES APRES-MIDI A LA
MAIRIE AUX HEURES ET JOURS D'OUVERTURE DE
CELLE-CI.

MANŒUVRES MILITAIRES

Nous vous informons que, dans le cadre de leur entraînement, des militaires feront des manœuvres en Corrèze du 30 mars au 9 avril 2005.

SIVOM DE LA COURTINE

La déchetterie permet de collecter des déchets ménagers et assimilés, qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères.

Un gardien, présent sur les lieux, vous indiquera où déposer vos déchets afin d'optimiser leur recyclage, réutilisation ou traitement.

La déchetterie est ouverte au public toute l'année sauf jours fériés
du mardi au vendredi de 14H00 à 17H00
le samedi de 9H00 à 12H00.

L'accès pour les particuliers est gratuit et se fait sur simple présentation de la carte d'identification (remise lors de votre première visite avec un justificatif de domicile). Le dépôt est limité à 1 m³ par visite.

L'accès pour les professionnels est payant et se fait sur présentation de la carte d'identification (réalisée à partir d'un justificatif prouvant la domiciliation de l'entreprise ou de son chantier sur l'une des communes du SIVOM). Le dépôt est limité à 4 m³ par visite (10 m³ pour les inertes).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le SIVOM de la Courtine au
05-55-66-51-09.

DECHETS AUTORISES

DECHETS INTERDITS

Rayonnages, bidons, vélos,
sommiers métalliques



Les moteurs, les roues avec
pneus, les récipients
sous pression

⇒ RECYCLAGE

Tontes, tailles, petites
branches



Les déchets putrescibles,
les souches,
les grosses branches

⇒ BROYAGE

Les cartons d'emballage,
cartonnette



Les cartons souillés
ou humides

⇒ RECYCLAGE

Tous les emballages en
verre sans bouchon ni
couvercle



Le verre plat (vitres...),
la faïence

⇒ RECYCLAGE

Béton, tuile, briques, terre,
gravats...



L'amiante, le plâtre,
les cendres,
les produits radioactifs

⇒ ENFOUISSEMENT

Meubles, morceaux de
charpente, pare-chocs...



Les ordures ménagères,
les bâches agricoles,
les emballages phyto...

⇒ ENFOUISSEMENT

Quotidiens, prospectus,
archives, magazines...



Les papiers souillés,
le papier carbone,
le papier sulfurisé

⇒ RECYCLAGE

Huiles de vidange moteur



Les huiles de friture, les
liquides de refroidissement

⇒ RECYCLAGE

Peintures, solvants aérosols,
néons, acides, bases



Les produits explosifs,
les médicaments

⇒ INCINERATION

Batteries automobiles



Les acides de batterie

⇒ VALORISATION

Piles



⇒ VALORISATION

Pneumatiques usagés de
véhicules légers



Les pneus de poids lourds,
les jantes

⇒ RECYCLAGE

TOUT MANQUEMENT À CES CONSIGNES DE TRI ELEMENTAIRE AINSI QU'AU REGLEMENT INTERIEUR DE LA DECHETERIE POURRA ENTRAINER L'EXCLUSION DE SON AUTEUR

Merci à...

Madame *Marie Pauty* , pour son don de 15 euros au profit du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Sornac,

Monsieur *Jean-Charles Di Rosa*, pour son don de 200 euros au profit de la Commune de Sornac,

Au *Club des Mille Sources*, pour leur don de 230 euros au profit de la Caisse des Ecoles,

Pour le don anonyme de 20 euros au profit de la Caisse des Ecoles,

Pour le don anonyme de 20 euros au profit de la Caisse des Ecoles,

Pour le don anonyme de 60 euros au profit de la Caisse des Ecoles.

L'*Association Départementale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes de la la Corrèze* pour leur don du livre « Quand l'homme sera-t-il humain » à la future Bibliothèque Municipale

... ainsi qu'à tous les donateurs de livres au profit de cette même bibliothèque.



Demande de carte grise

Vous pouvez déposer votre demande de carte grise en Mairie, l'imprimé (disponible à l'accueil) doit être accompagné de :

- 1 enveloppe libellée à votre nom et adresse et timbrée à 4,30 €
- le certificat de cession signé du vendeur
- l'ancienne carte grise portant la mention « vendu le » et signée du vendeur
- 1 pièce d'identité
- 1 chèque dont le montant vous sera précisé lors du dépôt.

Service National

Tous les français doivent se faire recenser auprès de la Mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Ce recensement permet d'établir la liste des jeunes concernés par la *Journée d'appel et de préparation à la défense*. A l'issue de cette formalité, la Mairie leur établira une *attestation de recensement*, indispensable pour l'inscription aux examens et concours, et notamment au permis de conduire.

Aucune copie de cette attestation ne sera délivrée ultérieurement.



Infos Diverses

Les personnes qui souhaitent rester à leur domicile en toute sécurité peuvent désormais souscrire un abonnement de télé assistance adapté à leurs besoins.

Ce service permet au bénéficiaire, en cas de besoin (chute, malaise...), d'être mis en contact avec une centrale de réception des appels grâce à un transmetteur. Celle-ci jugera de la nature des secours utiles et les mettra en œuvre.

Pour tout renseignement, contacter :

CORREZE TELE ASSISTANCE

Rue des Arènes—La Croix Blanche

19460 NAVES

Tél. : 05-55-86-11-01

Ce service permet de répondre à l'urgence, de lutter contre la solitude et d'être mis en relation avec les services d'aides locaux en cas de besoin.

Le CIDRAT 19 (Centre d'Information, de Documentation et de Recherche sur les Aides Techniques) conseille et informe les personnes handicapées sur les matériels qui peuvent aider dans la vie quotidienne à compenser un handicap.

Vous pouvez les contacter à :

CIDRAT 19

60 bis, avenue Georges Pompidou

19100 BRIVE

Tél : 05-55-17-97-60

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

Il existe une Association Départementale des Conjointes Survivants de la Corrèze. Celle-ci a pour but d'accueillir, d'écouter les personnes touchées par le veuvage et de les aider à se reconstruire. Elle les informe et les aide sur les démarches qu'elles doivent entreprendre après le décès de leur conjoint.

Son siège social se trouve :

11 rue Jean Jaurès

19000 Tulle

Tél : 05.55.29.98.40



Depuis cinq ans les Restos du Cœur disposent de locaux à Meymac, répondant à des besoins grandissants. Les personnes dans le besoin peuvent s'y rendre tous les jeudis de 9H00 à 11H30 afin de bénéficier d'une aide alimentaire. De plus, vous y trouverez, en toute confidentialité, des conseils et des aides dans vos démarches.

Les Restos du Cœur sont également présents près de la Gare SNCF à Ussel et sont ouverts tous les samedis de 9H00 à 12H00.

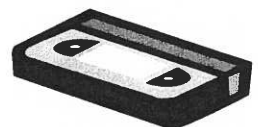
L'une des missions incombant aux offices de tourisme est d'organiser des actions d'animations de loisirs telles que visites guidées, concours, expositions etc..

L'*Office de Tourisme de Sornac* serait donc ravi, l'été prochain, de mettre à la disposition de tout un chacun ses locaux, quelles que soient ses œuvres, créations ou autres collections.

Afin de pouvoir dès à présent mettre en place un planning pour la période estivale 2005, et ainsi le diffuser largement pour paraître dans le plus grand nombre de brochures touristiques, nous vous invitons à nous rendre visite le plus vite possible pour concrétiser ce projet..

« Télé Millevaches »

Chaque mois, la cassette de « Télé Millevaches » est mise gratuitement à la disposition du public à la Mairie de Sornac.



Pour tout renseignement : Télé Millevaches—23340 Faux-la-Montagne
au 05 55 67 94 04 ou tele-millevaches@wanadoo.fr

Les photos aériennes du bourg de Sornac parues dans « La Montagne » sont en vente. Pour cela, vous devez vous adresser à « La Montagne » à Clermont-Ferrand.

Tél : 04-73-17-18-86

Nous souhaitons un bon rétablissement à Mme Françoise RISPAL et à Melle Anne-Laure MANGANNE.

HORAIRES DES CARS

	PERIODE SCOLAIRE				VACANCES SCOLAIRES
	Judi	Mardi Mercredi Vendredi	Lundi	Mercredi Samedi	Mardi Mercredi Samedi
BUGEAT/USSSEL					
BUGEAT	06.00	06.20	07.00	/	08.00
SAINT MERD LES OUSSINES	/	06.35	/	/	/
TOY-VIAM	06.10	/	07.10	/	08.10
TARNAC	06.25	/	07.25	/	08.20
PEYRELEVADE	06.35	/	07.35	/	08.30
SAINT-SETIFERS	06.50	/	07.50	/	08.40
SORNAC	07.00	07.00	08.00	09.00	08.50
BELLECHASSAGNE	07.10	07.10	08.10	09.10	09.00
SAINT-REMY	07.20	07.20	08.20	09.20	09.10
LIGNAREIX	07.30	07.30	08.30	09.25	09.20
SAINT-PARDOUX-LE-VIEUX	07.35	07.35	08.35	09.30	09.25
USSSEL (collège Voltaire)	07.45	07.45	08.45	/	/
USSSEL (lycée Ventadour)	07.50	07.50	08.50	/	/
USSSEL (Place Henri Queille)	/	/	/	09.40	09.35

	PERIODE SCOLAIRE				VACANCES SCOLAIRES
	Samedi	Mercredi	Lundi Mardi Judi	Vendredi	Mardi Mercredi Samedi
USSSEL/BUGEAT					
USSSEL (Place Henri Queille)	12.10	12.30	/	/	Mardi Mercredi Samedi- 12.00
USSSEL (lycée Ventadour)	/	12.35	17.05	17.05	/
USSSEL (collège Voltaire)	/	12.35	17.10	17.10	/
SAINT-PARDOUX-LE-VIEUX	12.20	12.45	17.15	17.15	12.10
LIGNAREIX	12.25	12.50	17.20	17.20	12.15
SAINT-REMY	12.30	12.55	17.30	17.30	12.20
BELLECHASSAGNE	12.40	13.05	17.40	17.40	12.25
SORNAC	12.50	13.15	17.50	17.50	12.30
SAINT-SETIFERS	/	13.25	/	18.00	12.40
PEYRELEVADE	/	13.40	/	18.15	12.50
TARNAC	/	13.50	/	18.25	13.00
TOY-VIAM	/	14.00	/	18.35	13.10
SAINT MERD LES OUSSINES	/	14.10	18.15	/	/
BUGEAT	/	14.20	18.30	18.50	13.20

La bibliothèque du Club des Mille Sources est ouverte :

tous les mercredis de 14H00 à 17H00

les jeudis de belote à Sornac de 16H30 à 17H30

Elle est ouverte à tout public et gratuite.

Revue de Presse



Dimanche 17 octobre : L'association « Les Doigts d'Or du Plateau » a organisé, comme chaque année, son loto à la maison de retraite de Sornac. Les participants étaient nombreux et la bonne humeur a régné toute la soirée. Les bénéfices des diverses manifestations sont utilisés au mieux pour les résidents.

Dimanche 17 octobre : s'est déroulé le TREC régional et départemental à la ferme de Feyssac. De nombreux cavaliers, venus des départements de l'Allier, de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Corrèze, étaient présents..

Félicitation à Jacqueline LECARME qui a fini 2ème au niveau régional.



Samedi 23 octobre : Luce Mallepeyre, Maire, entourée des membres du Conseil Municipal, a accueilli les aînés de la Commune pour le traditionnel repas d'automne. Après avoir dégusté un excellent repas, tous ont profité d'un bon après-midi récréatif grâce à l'animation prévue..





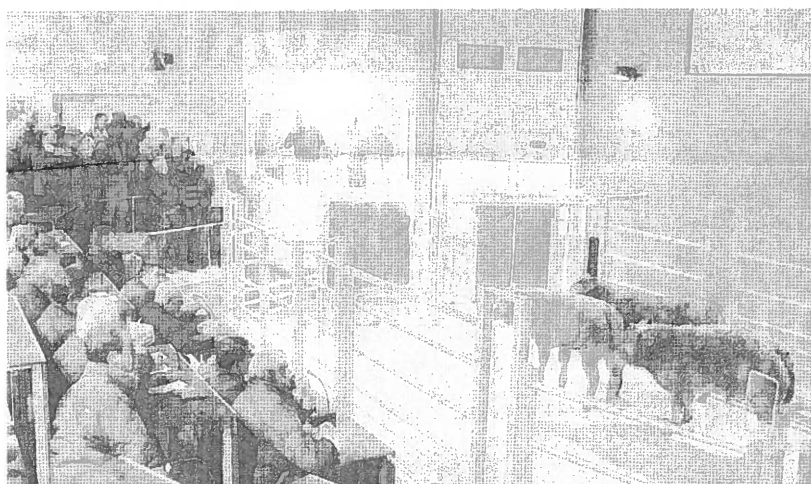
Samedi 6 novembre 2004 : a eu lieu le stage de danses traditionnelles organisé par le Foyer Rural. Le bal du soir a permis de mettre en pratique les pas appris pendant le stage.



Samedi 13 novembre s'est déroulée à Sornac la première fête du Parc Naturel Régional. Ce fut l'occasion pour l'équipe du PNR de présenter aux habitants du Plateau les projets en cours, notamment lors des débats qui ont eu lieu en matinée. Tout au long de la journée, de nombreuses animations étaient organisées, dont un marché des producteurs qui a permis aux visiteurs d'apprécier les produits régionaux..



L'association « les Doigts d'Or du Plateau » a organisé le bal de la Saint-Catherine. Cette soirée a remporté un grand succès et a permis d'envisager l'achat d'un téléviseur grand écran pour les résidents de la maison de retraite de Sornac.



Le marché au cadran d'Ussel a ouvert ses portes le 7 décembre 2004. Cette journée a permis aux nombreuses personnes qui avaient fait le déplacement de voir le fonctionnement des ventes avec les premières enchères.

Les ventes ont lieu tous les mardis pour les bovins à partir de midi ; un mercredi sur deux pour les ovins et

les veaux de lait à partir de midi. L'annonce des animaux est possible durant toute la semaine précédant la vente jusqu'au vendredi 18H00.

Société Cadran l'Empereur d'Ussel—Avenue de la Résistance—19200 USSEL

Tél. : 05.55.46.78.31—Fax : 05.55.46.78.33



Le Directeur Départemental Jeunesse et Sport a procédé à la remise des médailles de la promotion 2004 le jeudi 16 décembre. C'est à cette occasion que Monsieur Georges MALLEPEYRE a reçu la médaille de bronze pour récompenser de nombreuses années passées à la présidence de l'US SORNAC.



Le Père Noël est venu gâter les enfants du personnel du Foyer les Tamaris et du CAT. Certains d'entre eux en ont profité pour passer leurs dernières commandes. Puis c'est par le Centre de Secours qu'il a continué sa distribution de cadeaux.

Nos Associations

A.R.C.A.N.E

Le Centre de loisirs A.R.C.A.N.E a bien entamé l'année avec une fréquentation régulière et une augmentation des 3/6 ans, ce qui est encourageant pour l'avenir du centre.

On pourra retenir des temps forts, comme la sortie au parc des loups de Chabrières, le défilé d'Halloween dans les rues de Sornac (un grand merci aux Sornacois pour leur générosité!) ou bien encore, la rencontre avec les enfants du centre de loisirs de Liginac. Depuis peu, ARCANE a déménagé pour investir les locaux du Club des Mille Sources et la vie a changé radicalement! Enfin de l'espace, un matériel à portée de main, la possibilité d'exposer le travail des enfants et surtout la joie de ceux-ci d'avoir enfin un local à eux! Le centre de loisirs tient à remercier Monsieur Chaise pour son accueil, sa gentillesse et sa prévenance.

L'année 2005 s'annonce donc sous de bons auspices. Une grande sortie extérieure par mois sera organisée, dont notamment une journée « raquettes » à la montagne (mais nous en reparlerons...)

Le centre de loisirs étant fermé pendant les vacances de Noël, ARCANE tient à présenter ses meilleurs vœux à tous les habitants et souhaite de très bonnes vacances aux enfants.



Bonnes Fêtes et à très bientôt!

Le jeudi 10 février 2005 ARCANÉ et les Centres de Loisirs de Haute Corrèze vont se réunir dans les rues de Sornac pour un défilé costumé accompagné d'acrobates et de musiciens.



Le départ se fera à 14H30 devant la salle polyvalente et vers 15H30 les enfants se feront une joie de voir brûler Monsieur Carnaval.

N'HESITEZ PAS A VOUS JOINDRE A EUX.

LE CLUB DES MILLE SOURCES

Rectificatif : Le Club des Mille Sources comprend également les aînés de Saint-Setiers omis dans le bulletin précédent.

En attendant de vous communiquer le programme complet de l'année 2005 qui ne sera établi qu'après notre Assemblée Générale, nous vous donnons les dates de nos rendez-vous du mois de janvier :

Mardi 25 janvier : Repas-dansant à la Salle Polyvalente de Sornac

Samedi 29 janvier : Assemblée Générale à la Salle Polyvalente de Sornac.

Par ailleurs nous vous proposons pour notre voyage de printemps de faire le grand tour de la Corse du 21 au 28 mai 2005 (Circuit 8 jours organisé par FITOUR).

Jour 1 : départ en car pour Toulouse et envol pour Bastia

Jour 2 : Bastia, Cap-Corse, St-Florent, Ile Rousse (désert des Agriates)

Jour 3 : Calvi, Haute-Balagne, Cateri, Belgodere, Ile Rousse

Jour 4 : Evisa, Les Calanches de Piana, Cargese, Ajaccio

Jour 5 : Ajaccio, Iles Sanguinaires, Le Maquis

Jour 6 : Bonifacio, Porto Vecchio

Jour 7 : Corte, Bastia

Jour 8 : Envol pour Toulouse et retour au Pays en car.

Le prix sera de 900 euros environ et il sera demandé un acompte de 300 euros lors de l'inscription au plus tard le 15 février ; le solde du voyage sera à payer avant le 14 avril.

Ecole Lucie et Albert Panet

Halloween

Vendredi 22 octobre, après avoir rendu visite aux aînés de la maison de retraite, les enfants de l'école ont défilé dans les rues à l'occasion de la fête d'Halloween. De la maternelle au CM2, les élèves s'étaient parés de déguisements d'ogres, de sorcières, de citrouilles et autres



monstruosités. De retour à l'école, un goûter offert par la mairie les attendait à la cantine et grâce à la générosité des habitants et des commerçants, les enfants sont rentrés chez eux avec des ballotins de bonbons confectionnés par des parents d'élèves.

Un article sur « La Montagne »

Les élèves de la classe de M. Vienne ont élaboré l'article ci-dessous qui est paru dans le journal « La Montagne », au mois de novembre, intitulé « Sornac vu du ciel - On se plaît à Sornac ».

« Le village de Sornac se trouve en Corrèze. La commune est le chef-lieu du canton. Elle est à une vingtaine de kilomètres d'Ussel. La superficie est de 5948 hectares, dont 2662 hectares de bois et de forêts. Il y a 851 habitants, dont 50 enfants à l'école primaire. Parmi les monuments il y a l'église de style roman, qui fut construite dans les dernières années du XII^{ème} siècle. La nef a été agrandie en 1527 ainsi qu'en 1744. Il existe un monument aux morts, où l'on chante la Marseillaise chaque 11 novembre.

Comme commerce, on trouve une supérette, une boulangerie, une boucherie, une pharmacie, une station essence et deux restaurants-bars. Il y a aussi un garagiste, une gendarmerie, Poste, la caserne des pompiers, un médecin, un dentiste, un coiffeur, le Trésor Public, une étude notariale, une banque, une maison de retraite, l'IME les Tamaris et un CAT (ce sont des centres où l'on s'occupe des handicapés).

A l'école, il y a une garderie et le centre de loisirs Arcane, où les enfants peuvent dessiner, jouer, faire de promenades le mercredi et pendant les vacances scolaires.

A Sornac, les loisirs sont nombreux : on peut faire du cheval, de la danse au foyer rural, mais aussi du football et du tennis car il y a un terrain près de l'étang des Chaux, qui sert également de camping pour les touristes. On peut se baigner dans ce lac (il y a un bassin pour les petits).

A Sornac, on a aussi d'autres loisirs comme la pêche ou la chasse. Par ailleurs, tous les ans se déroule une fête foraine où se retrouvent tous les habitants du village. Les petits peuvent monter sur les manèges. Les grands tirent à la carabine. On peut à cette occasion manger de la barbe à

papa et des chichis (beignets en forme d'étoile qui sont exceptionnellement bons!). Cette fête se déroule tous les 15 ou 22 août et l'on peut dire que l'ambiance y est très joyeuse. Tout le monde attend chaque année avec impatience le défilé des chars ou, plutôt, des tracteurs et des vélos fleuris. Derrière ceux-ci se trouvent des remorques dans lesquelles des personnes déguisées jettent de l'eau ou des confettis sur les habitants.

Pour la fête d'Halloween, organisée par le foyer rural, les habitants se déguisent et défilent dans les rues de Sornac pour demander des bonbons qui sont souvent délicieux ! Bref on se plaît à Sornac car il y a toujours quelque chose à faire.

Réseau Rural d'Éducation

La convention du RRE a été résignée pour 3 ans, mardi 16 novembre. Ce réseau regroupe les écoles de Saint Rémy, Saint Pardoux Le Vieux, Peyrelevade, Tarnac et Sornac.

Il permet d'apporter des moyens financiers (aide communale, du Conseil Général et de l'Éducation Nationale) et humains (un enseignant itinérant) pour l'élaboration de projets communs aux écoles.

M. Bodin, qui assure la fonction de maître réseau depuis trois ans, intervient dans les classes pour mener une partie des projets et il enseigne également l'anglais dans toutes les classes de cycle 3.

Au cours de l'année les enfants vont se rencontrer sur différents sites pour des animations sportives et culturelles.

Un rencontre s'est déjà déroulée à Sornac, le jeudi 18 novembre pour la course longue. Nous souhaitons longue vie à ce réseau qui permet aux écoles de rompre l'isolement.

Élection des parents d'élèves

L'élection des délégués de parents d'élèves a eu lieu samedi 16 octobre.

Les élus sont : Mmes Assemat Jacqueline, Bourdarias Laurence et Croizet Carole.

A cette liste, s'ajoutent deux suppléantes : Mes Labarre Anne et Luquet Agnès. Des projets d'animations sont déjà en cours dont le loto le 31 janvier 2005, le bal avec les pompiers au printemps et nous espérons avoir assez de bénévoles pour remettre au goût du jour la kermesse.

Association sportive et culturelle scolaire

L'association sportive scolaire a fait son assemblée générale le 8 octobre 2004. A présent elle gère le budget de la coopérative scolaire.

Les enfants ont participé à deux rencontres de cross à Liginiac et à Egletons.

Une dizaine de rencontres aura lieu dans l'année avec du basket, du hand-ball, du football, de l'athlétisme et de la pétanque.

En collaboration avec le foyer rural, nous avons aussi participé à la journée de l'environnement sponsorisée par les Etablissements Leclerc. Une randonnée a été organisée pour collecter les déchets laissés dans la nature.

Noël

Jeudi 16 décembre, les enfants ont assisté à un spectacle de magie à la salle polyvalente. Les numéros qui mêlaient rires et étonnements ont beaucoup plu aux élèves.

A la fin de la représentation, chaque classe a entonné un chant de Noël devant les parents avant d'accueillir le bonhomme à barbe blanche qui n'est pas venu les mains vides : des cadeaux pour la classe et une boîte de chocolats pour chaque enfant.

Parents, enfants, enseignants, élus et le personnel communal ont terminé l'après-midi autour du verre de l'amitié afin de célébrer la fin de l'année.



N'oubliez pas le LOTO au profit de l'ECOLE le dimanche 30 janvier 2005 à partir de 14H30 à la Salle Polyvalente. De nombreux lots sont à gagner.

Association Les Musclés

L'association « Les Musclés » a participé aux Championnats de France de Badminton du 19 au 21 novembre 2004 à Strasbourg ; une joueuse de division III, Martine JANNOVICH, a rapporté une médaille en terminant 3ème.

Lors de la 4ème édition du TOP « 19 », Véronique CUVILLIEZ a reçu un trophée en tant que Championne de France 2003 de badminton.

L'US SORNAC organise son REPAS
DANSANT de la Saint Valentin le Samedi 19
février à partir de 20H00 à la Salle Polyvalente.
N'OUBLIEZ PAS DE RESERVER AVANT
LE 5 FEVRIER.

La Truite Sornacoise

Huit ans ! Il y a huit ans que le grand étang des Chaux n'avait pas été vidangé... C'est toujours un grand moment la vidange d'un étang ! Qu'est-ce qu'il y a dedans ? Je te parie qu'il y a des poissons comme ça ! Etc, etc...

En fait, et c'est prouvé, pour le poisson la meilleure date c'est environ 4 ans. ; après un pic au niveau population, les variétés se régulent et la quantité diminue. Nous étions donc dans l'incertitude !

Par un froid de canard en ce petit matin du 20 novembre, toute l'équipe de « La Truite Sornacoise » s'affairait à la mise en place des hommes et du matériel afin d'éviter toute mortalité inutile. C'est vrai que lorsque le poisson sort, c'est un coup de bourre et il faut être organisé...

Merci à certains d'avoir mis en place, grâce aux lances à incendie des pompiers, un arrivage d'eau en plusieurs endroits... Grâce à tout cela, la vidange s'est déroulée comme dans les prévisions les meilleures ! Quasiment aucune mortalité ... Génial !

Alors... Qu'est-ce qu'il y avait dans cet étang ? Et bien tout d'abord un joli casse-croûte pour tous à la fin de cette tâche, c'était bien la moindre des choses... Plus sérieusement, le bilan est mitigé.

Environ 300 kg de carpes, nous nous attendions à plus. Par contre le poisson est très beau ! 250/300 kg de gardons, c'est bien. Malheureusement beaucoup de petites perches nuisibles pour les autres variétés de poissons ; il y avait aussi quelques beaux spécimens qui ont régalé les acheteurs lors de la vente au détail. Par ailleurs nous avons fait une pêche de goujon remarquable, il y avait par contre très peu de tanches !

Pour information, une partie des gardons a été vendue à un acheteur professionnel, et le reste du poisson a été conservé dans nos différents bassins. Seuls les nuisibles ont été détruits. Mais le clou de cette journée, c'est quand même ce fabuleux brochet de 95 cm pour environ 8 kg. C'est vrai que c'est surprenant de trouver dans cet étang de 4 hectares un seul brochet et qui plus est de cette taille. Ce poisson a donc fini dans le congélateur de l'Hôtel de France. Gageons qu'Eric Espinasse saura en régaler les membres de la « Truite Sornacoise » un de ces soirs !!!

Au fait pour le brochet, lorsque je l'ai vidé, elle était pleine d'œufs ! Je reste persuadé que quelqu'un connaissait ce brochet par son prénom et qu'il a été mis volontairement. Comment expliquer ces œufs ? Un autre brochet se serait-il fait prendre ? Mystère ! Mystère !

En tout cas ces péripéties ont fait de ce samedi de novembre une belle journée à souvenirs...



Eric GUICHARD

Services et Commerces

REPRISES DE COMMERCES

Melle Carole BEZANGER a repris le salon de coiffure situé Grande Rue à Sornac.

Elle vous accueille

- du mardi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00
- le samedi de 8H30 à 17H00(journée continue)



Vous pouvez la contacter au 05.55.94.61.73.

Madame Nathalie LACOUR a, quant à elle, repris le Bar de la Fontaine situé Place de l'Église à Sornac.

Il est ouvert tous les jours à partir de 7H30 sauf le mercredi.



NOUS LEUR SOUHAITONS A TOUTES DEUX UNE
BONNE REUSSITE.



Les 4 Saisons

Lorsque j'avais vingt ans
C'était un beau printemps
Et je papillonnais
Allant le cœur léger
Croquant à belles dents
Le cadeau de la vie
Celui d'avoir vingt ans.

Puis vint le bel été
Celui des quarante ans
Adieu folle insouciance
Mais bonjour l'expérience
L'été des flamboyances
Des savoureux fruits mûrs
Et des cheveux dorés
J'avais de l'arrogance
Car j'étais belle et sûre
Avec mes quarante ans.
Mais les plus beaux étés
Achèvent les beaux jours
On brise les miroirs
En refusant d'y voir
Le premier cheveu blanc
Et la ride perfide
Déjà survient l'automne
Ses longs jours monotones
Le temps des feuilles mortes
Des soirs de nostalgie
Celui des souvenirs
Et des regrets aussi...
Le temps des soixante ans...

Auprès d'un feu de bois
Refermant les volets
J'oublierais les frimas
Le temps qui a filé
Et ne reviendra pas
Et l'hiver sera là
Apportant la vieillesse
Avec son lot d'angoisse
Et d'immense détresse.

Le printemps reviendra
Avec ses jours si beaux
Pour mes petits-enfants
Et la ronde infinie
Alors continue.

De mes quatre saisons
Le compte je referai.
Le cadeau de la vie
Est un don merveilleux.
Enfants, petits-enfants,
Ne le gaspillez pas
Ouvrez bien grand les yeux
Et le cœur à la fois
Alors tous tous ces vingt ans
Toujours vous les aurez.

Hélène J.

